

LISTE DES COMMUNES de la Communauté de communes du volvestre

Bax	Mailholas
Bois-de-la-Pierre	Marquefave
Canens	Massabrac
Carbonne	Montaut
Castagnac	Montbrun-Bocage
Gensac-sur-Garonne	Montesquieu-Volvestre
Goutevernisse	Montgazin
Gouzens	Peysseys
Lacaugne	Rieux-Volvestre
Lafitte-Vigordane	Saint-Christaud
Lapeyrère	Saint-Julien
Latour	Saint-Sulpice-sur-Lèze
Latrape	Salles-sur-Garonne
Lavelanet-de-Comminges	



Communauté de communes du Volvestre
34, avenue de Toulouse • BP 9
31390 CARBONNE
Tél. : 05 61 90 80 70 • Fax : 05 61 87 96 82
E-mail : contact@cc-volvestre.fr

ADRESSES UTILES



Communauté de communes du Volvestre
34, avenue de Toulouse • BP 9
31390 CARBONNE
Tél. : 05 61 90 80 70 • Fax : 05 61 87 96 82
E-mail : contact@cc-volvestre.fr



DDAS de la Haute-Garonne
SERVICE SANTÉ-ENVIRONNEMENT DE SAINT-GAUDENS
3, rue Saint-Jean • 31800 Saint-Gaudens
Tél. : 05 61 89 77 00 • Fax : 05 61 89 11 92
E-mail : ddass.stgaudens@free.fr



Conseil de l'Ordre des Pharmaciens
RÉGION MIDI-PYRÉNÉES
Avenue Jean Gonord • 31500 TOULOUSE
Tél. : 05 61 54 80 40 • Fax : 05 61 54 80 49
E-mail : cr-toulouse@ordre.pharmacien.fr



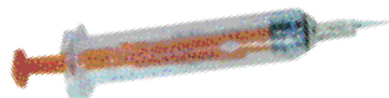
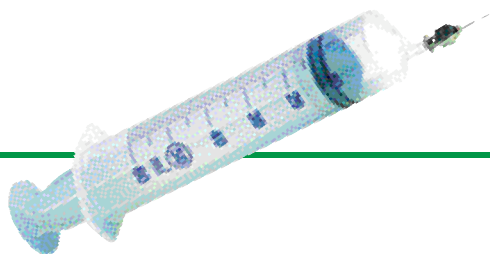
Association Française des Diabétiques
AFD MIDI-PYRÉNÉES
105, allées Charles de Fitte • 31200 Toulouse
Tél. : 05 34 51 26 97 • Fax : 05 61 42 89 31
E-mail : afddiasport@wanadoo.fr

COLLECTE

DES DÉCHETS D'ACTIVITÉ
DE SOINS PIQUANTS
DES PARTICULIERS EN AUTO-TRAITEMENT
*réservé aux résidents de la Communauté
de communes du Volvestre*



Nous protégeons



Stockage sécurisé à domicile

Pour des questions de sécurité, les déchets d'activité de soins piquants des particuliers en auto-traitement doivent être collectés à part (*article R.1335-1 et suivants du Code de la Santé Publique – Arrêtés du 7 septembre 1999 et du 24 novembre 2003*).



Il existe des boîtes de conditionnement conçues spécialement pour les seringues avec une ouverture spécifique et une fermeture sécurisée.

Ces boîtes sont disponibles gratuitement pour les particuliers en auto-traitement (sur présentation de leur ordonnance) auprès des pharmaciens de proximité de la Communauté de communes du Volvestre.

Lors de votre visite à votre laboratoire habituel ou lors de votre suivi médical, vous pourrez vous renseigner sur les autres points de collecte qui seront mis en place progressivement.

Les professionnels de santé doivent, de leur côté, conclure un contrat avec un prestataire de collecte privé.

Cette boîte de conditionnement est spécialement conçue pour recevoir les seringues usagées, avec une ouverture spécifique et une fermeture sécurisée.

Les seringues et les déchets d'activités de soins piquants sont des déchets dangereux.



En jetant vos seringues dans vos poubelles d'ordures ménagères, vous exposez vos proches et le personnels de collecte et de tri des déchets à des risques graves, **infectieux** ou **toxiques**.



Où déposer ces boîtes ?

Une fois pleines, ces boîtes doivent être rapportées aux endroits indiqués ci-dessous où elles seront échangées contre des boîtes vides :

- dans les **déchetteries de Carbonne** (chemin de Nougaret), ☎ 05 61 87 80 81. et de **Montesquieu-Volvestre** (Lieu dit Hourtané) ☎ 05 61 90 69 08.
- au **Laboratoires d'analyses médicales de Carbonne** (rue Jean Jaurès), ☎ 05 61 87 86 21.
- au **Cabinet médical des docteurs Suzanne et Jacquemart de St-Sulpice/Lèze** (Esplanade Maurette), ☎ 05 61 97 33 64.